# L'optique de demain : avoir la fibre

e 1<sup>er</sup> octobre s'est tenue une ré-**⊥**union du Conseil Syndical avec comme point unique à l'ordre du jour : la Fibre Optique.

Mme M. . . . . représentante de l'opérateur ORANGE, est venue répondre à nos questions et faire une présentation de cette technologie de pointe.

En effet il s'agit d'un support très supérieur au cuivre avec aucune déperdition et en capacité d'écouler du très gros débit. Il permet des téléchargements aujourd'hui lourds, très rapides demain ainsi qu'une utilisation multimédia simultanée sans souci de blocage.

Cet opérateur propose gratuitement l'installation de la fibre optique dans les parties communes jusqu'en haut dans les gaines verticales. Le Conseil

Syndical a donné son accord dans un souci d'avenir et de valorisation des immeubles.

Les particuliers, s'ils le veulent, pourront se brancher sur le réseau. (installation de la fibre dans l'appartement, choix des différents services). Bien évidemment ce branchement sera payant. Il s'agira d'un contrat d'ordre privé entre le copropriétaire et l'opérateur qui ne concernera plus, à ce stade, ni le syndic ni le Conseil Syndical.

A noter qu'il n'y aura pas d'obligation de choisir ORANGE même s'il sera sans doute le premier à démarcher. Vous pourrez choisir un des 2 autres opérateurs: FREE, et NEUF-CEGETEL.

Il est conseillé de demander la carte à tout démarcheur se présentant de la part d'ORANGE.

# Habillage automne-hiver: toujours fleuri

Les géraniums et la verveine mauve ont duré tout l'été. Afin de ne pas être dépourvu de couleurs florales, les cyclamens ont pris le relais. . .







A noter que les travaux concernant le bâtiment A1 vont reprendre après le 12 octobre 2008. Ce sera la dernière phase avec la finition du vide sanitaire et la reprise des fentes de façade.

# Année 2008 n°10 **Octobre**



OMAINE

'INFORMATION

ce qui est entrepris en terme d'amélioration et de rénovation

valorisation et sans remet-

#### LE MOT DE LA PRESIDENTE

d'information, notre rési-

epuis bientôt deux tre en cause ce support ans ce bulletin d'information représente, du dence s'est installée sur le moins je l'espère, un intérêt Net où l'on peut feuilleter pour tous les résidants des albums photos, lire des puisqu'il rend compte de la articles à la fois sur le « vie de la copropriété ». Il Domaine et sur son environ-

crée ainsi un Le Domaine lien positif et sur Internet permanent au travers de tout

N'hésitez donc pas! Allez sur :

nement

mités etc.

diat, ses proxi-

immé-

www.copro-domainestjean.com

Michèle SENATORE

Dans le même esprit de

### Remplacement des grilles d'aération des vide sanitaires

révu dans les actions de rénovation techniques, le remplacement des arilles d'aération des vide sanitaires a commencé.

Non seulement ces grilles étaient rouillées et tordues mais elles n'assumaient plus leur fonction tant elles étaient obstruées.

Toutes les grilles en façade ont été remplacées. Quelques unes au sol avec réfection du coffrage ont également été changées, toutes les autres le seront dans les prochains mois.

A noter que le travail de peinture, de pose des grilles et de réfection des coffrages a été réalisé par M BAL.....





#### Les abords du Domaine : nouvelle rencontre avec la Mairie

es contacts avec la Mairie de secteur ont été maintenus afin de poursuivre la réalisation des différentes demandes précédemment formulées (courriers de la Présidente des 14 avril et 15 juillet 2008): pérennité d'un entretien du caniveau qui contourne le lotissement, nettoyage des détritus accrochés aux épineux, enlèvement des végétaux morts et plantations nouvelles côté rue P. Ménard, élagage des pranches qui gênent le passage des piétons sur les trottoirs etc.

Suite au dernier courrier, l'adjointe au Maire chargée des Quartiers, Mme RETALI, a contacté la Présidente pour une rencontre sur site qui a eu lieu le 19 août 2008.

Mme RETALI, qui a estimé nos demandes tout à fait justifiées, a transmis à la Présidente les différents courriers d'interpellation qu'elle a adressé à la responsable des Espaces Verts. Ces courriers datés du 20 août concernent:

- →le nettoiement du terre-plein central au bas de l'avenue de la Grognarde
- ►le nettoyage et le reboisement de la grande butte donnant rue P. Ménard
- la végétalisation de la petite butte face au terrain jouxtant la crèche et la taille des végétaux empiétant sur la voie publique (trottoirs).
- ➤ la mise en sécurité du mur bordant le trottoir côté crèche par enlèvement des piquets tordus et rouillés.

Les piquets ont effectivement été enlevés et les végétaux qui gênaient la

es contacts avec la Mairie de secteur ont été maintenus afin de ont été taillés, et ce courant septemsuivre la réalisation des différenbre.



Restent notamment en suspens l'entretien pérenne du caniveau des eaux pluviales et l'enlèvement des adhérences de béton sur la chaussée.

enlevés

Par ailleurs, sur demande de la Présidente du CIQ, la Présidente du Conseil Syndical a également participé à une rencontre avec les services municipaux pour la mise en place de feux tricolores sur la rue P Ménard afin de sécuriser sa traversée. Les plans de cet aménagement important sont prêts. Le projet devrait se concrétiser courant 2009.

### Changement des platines des luminaires anciens

omme expliqué dans de précédents numéros, les lampadaires vieillissants de tout le lotissement disjonctent régulièrement lors d'averses. Il avait donc été prévu d'entamer des recherches sur l'ensemble de la copropriété pour trouver la « fuite » et de changer les platines des luminaires les plus anciens.

En fait nous avons d'abord procédé au changement des platines. Bien nous en a pris quand on constate que nombre d'entre elles était dans un état de détérioration avancé et même dangereux. De plus l'orage du 26 septembre a permis de constater que seuls les luminaires du bas avaient disjoncté : c'est ainsi que la recherche de la « fuite » sera limitée au bas de la résidence.



Ci-dessus, une platine

neuve



Ci-dessus, l'état

certaines platines . . . .

#### Autres actions

Les potelets entrée A ont été repeints par les employés de la copropriété en harmonie avec les autres.



Depuis cet été M BAL. . . dispose d'un roto fil. C'est ainsi que les bordures des pelouses sont nettes. Cet outil a également permis un débroussaillage des divers talus donnant ainsi un aspect plus propre de ces zones inaccessibles à la tondeuse.

Le remplacement du grillage va se poursuivre au niveau de la mitoyenneté des deux villas derrière la butte. Des contacts favorables ont été noués avec les propriétaires.

Par contre à noter que cette opération ne pourra être menée le long des Bt E en mitoyenneté avec le Clos Ménard, les gestionnaires de ce dernier ayant refusé.

